

Dans sa séance du 26 septembre 2023 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal du 23 mai 2023
2. Approuvé la nomination d'un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de président·e de la commission urbanisme, développement durable, agenda 21 en remplacement de M. Martin Germann, démissionnaire de la présidence
3. Approuvé la nomination d'un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de président·e de la commission écoles, jeunesse, sports en remplacement de M. Joseph Camuglia, démissionnaire de la présidence
4. Approuvé la nomination d'un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de président·e de la commission culture, loisirs, jumelage en remplacement de M. Philippe Noël, démissionnaire de la présidence
5. Voté un crédit d'engagement complémentaire de CHF 2'320'000.- pour financer les travaux de mise en séparatif du chemin du Foron entre la voie Verte et la route de Jussy et la pose d'un nouveau revêtement phonoabsorbant dans ce secteur
6. Voté un crédit d'investissement de CHF 1'086'000.- pour financer la réalisation du solde des aménagements de surface du PLQ no 29'105 des chemins Etienne-Chennaz et Louis-Valencien et désaffectation du domaine public, cession-échange gratuit de sous-parcelles, cession gratuite de parcelle et constitution d'une servitude de passage public à pieds et mobilité douce
7. Voté un crédit d'investissement de CHF 360'000.- pour financer le remplacement de deux véhicules d'intervention de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Thônex
8. Voté un crédit d'investissement de CHF 75'500.- destiné au remplacement d'un véhicule de la police municipale
9. Voté un crédit d'investissement de CHF 150'000.- pour la reconstruction de la passerelle qui enjambe la Seymaz au chemin de Mapraz
10. Voté un crédit d'investissement de CHF 1'355'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'Ecole Marcellly, l'Ecole du Bois-Des-Arts et le Centre de Voirie
11. Approuvé la modification du règlement du cimetière
12. Accepté la motion « Pour une analyse de la gestion des nuisances nocturnes à Thônex » des groupes Centre-VL, PLR, ALT-V, Indépendant

13. Accepté la motion « Programme d'activités sur la place Graveson », des groupes Centre-VL, PLR
14. Agendé l'étude de la motion « Pour plus de sécurité augmentons les effectifs de la Police municipale » du groupe UDC au prochain conseil municipal

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 13 novembre 2023

Pierre Bickel
Président du conseil
municipal 2022-2023